

Introduction

Serge TESTEVUIDE,

Coordonnateur du Cahier n° 14

Ce cahier 14 est marqué par deux événements ; le premier en début d'année 2014, l'organisation des journées d'étude du CEDREPS qui a rencontré un franc succès et l'autre plus triste, celui de la disparition de l'un des fondateurs du groupe, Maurice Portes.

Maurice signe dans ce cahier son dernier article autour d'une question à la fois vieille et oh combien actuelle, celle de la place et du rôle de « *l'expertise technologique dans les spécialités sportives* » permettant de fonder les décisions et propositions didactiques et méthodologiques des enseignants d'EPS. Il nous apporte là un regard forgé par ces années passées depuis les stages à Sète jusqu'au CEDRE puis CEDREPS et qui le conduira à proposer cette notion qui se diffuse dans le petit monde de l'EPS, « *la tranche de vie de handballeur* ». Il nous invite ainsi à dépasser cette opposition entre le spécialiste de l'APSA et l'expert de l'enseigner-apprendre, entre APSA et EPS. Par un détour historique et en rendant hommage aux personnes avec lesquelles il a dialogué pendant ces nombreuses années, il nous livre un message plein de mesure mais également de convictions. Ces éléments de réflexions étaient d'ailleurs très présents lors de nos dernières journées d'étude notamment autour de la question de la validation des Formes de Pratiques Scolaires. Cette notion comme d'autres, « pas en

avant », de « tranche de vie » constituent en quelque sorte les « marques de fabrique » du CEDREPS.

La première partie du cahier propose un point sur les réflexions actuelles du collectif sur la discipline EPS à l'heure où différents acteurs, IG-EPS, SNEP, AE-EPS... discutent d'une réécriture des programmes au collège. Des différentes propositions de FPS présentées lors de ces journées ont émergé des convictions partagées qui permettent aujourd'hui de proposer un ensemble de points « clés », de caractéristiques, de marqueurs permettant de délimiter de manière précise les contours d'une FPS au sens où on l'entend collectivement au CEDREPS. Cette proposition co-écrite par les collègues qui ont piloté ces journées sera discutée lors du prochain séminaire et devrait permettre de finaliser ce travail et ainsi apporter un peu de clarté à cette notion que la profession s'est appropriée assez rapidement mais souvent avec des acceptions différentes. Dans cette même perspective d'affirmation d'un ensemble d'options partagées par le groupe, le collectif national livre aux lecteurs son analyse, ses réflexions et ses propositions pour une nouvelle écriture des programmes. Ce texte adressé au Conseil Supérieur des Programmes suite à la sollicitation de Mme Debuchy, doyenne de l'IG-EPS a été rendu public en juin et ici publié.

Cette réflexion a conduit R. Dhellemmes à proposer une démarche d'analyse des matrices disciplines à l'œuvre aujourd'hui et à A. Coston et S. Testevuide de préciser ce que pouvait recouvrir la notion « *d'expériences culturelles* ». Cette notion est apparue récemment dans le programme d'agrégation interne et sa pertinence est actuellement discutée pour organiser la logique ou l'équilibre de la formation de l'élève dans les futurs programmes d'EPS. L'ensemble de ces articles ont pour objectif d'initier une réflexion sur la discipline. Cette réflexion devrait se poursuivre dans le prochain cahier, notamment en discutant la question de l'articulation entre programme d'une discipline, ici l'EPS et les domaines du socle.

La 2^{ème} partie de ce cahier s'inscrit nettement dans le prolongement des journées d'étude de février 2013. L'accent a été mis dans les études de cas proposées, sur les démarches et les choix effectués par les collègues pour construire les Formes de Pratiques Scolaires proposées.

On y retrouvera notamment un effort particulier pour cibler un objet d'enseignement, pour caractériser ce qui pourrait constituer le fonds culturel et les composantes d'une sociabilité spécifique. De ce point de vue, l'article de C. Patinet ainsi que celui A. Beal posent clairement la question de l'articulation entre un objet de savoir et une des valeurs de l'école, ici l'égalité filles/garçons ; chacun des articles, l'un en cirque et l'autre en course d'orientation, traite cette question selon des angles différents. A. Coston propose une cascade de choix en acrosport qui conduit à préciser les contraintes emblématiques d'une FPS pour un second niveau de pratique. Cette démarche claire illustre parfaitement le travail de conception de la FPS qu'impose le ciblage d'un objet de savoir qui conduit en conséquence à abandonner toute velléité d'enseigner toute l'APSA. B. Bachelart, P. Perrin prolongent la réflexion sur le tennis de table initiée dans un récent cahier et présentée lors des journées d'étude. Ils insistent particulièrement et développent les justifications sur les conditions, variables permettant d'assurer une véritable relation entre objet d'enseignement ciblés et conditions favorables.

Ce qui compte dans cette série d'articles, c'est plus le processus qui conduit au ciblage, les raisons et arguments avancés que la FPS en tant que telle. S'imprégner de cette démarche est la seule garantie d'une adaptation pertinente dans d'autres contextes d'établissement. Certaines propositions sont plus ou

moins finalisées et susciteront des prolongements, des améliorations.

Le deuxième volet de cette partie reprend un des thèmes forts du CEDREPS, le « savoir S'entraîner ». Tout d'abord, F. Bergé explore la perspective d'étendre la démarche du « savoir S'entraîner » à d'autres compétences propres que la CP5 ; il illustre son propos en badminton et boxe française. Puis, G. Hanula, C. Peyre et J.Y. Saulnier nous proposent de suivre une itinéraire de formation en course durée. M. Kbaier engage une réflexion autour de propositions qui interrogent les conditions et possibilités d'adaptation d'un « savoir s'entraîner physiquement » au collège.

La 3^{ème} partie voit les auteurs interroger certains aspects des pratiques professionnelles.

L. Grasset nous livre d'abord une réflexion précise et argumentée sur l'épreuve de relais au BAC à partir d'une approche critique de l'épreuve du 4x50 m. S. Danthony et M. Feron prolongent et précisent ensuite leur réflexion à propos de l'intégration des personnes en situation de handicap déjà présentée dans le Cahier 13, en pointant trois stratégies qui permettront aux collègues confrontés à ces situations d'orienter leur travail. Enfin, S. Brau-Anthony, qui a déjà contribué à l'un des cahiers du CEDREPS, et son collègue V. Grosstephan proposent à partir d'une observation des pratiques d'enseignement des sports collectifs, les résultats d'une étude qui interroge la manière dont les enseignants d'EPS tentent de mettre en œuvre dans leurs leçons ce que l'on nomme le « collectif ». Ces travaux de recherche auxquels nous ouvrons régulièrement nos Cahiers constituent pour nous des éclairages indispensables.

Ce nouveau cahier témoigne de l'activité des membres du CEDREPS, aussi bien de celles et ceux qui animent le collectif national que des groupes régionaux au sein desquels ont été discutées puis affinées les propositions que vous allez parcourir. Nous souhaitons que cette dynamique se poursuive et puisse donner lieu assez rapidement à la production d'un Cahier N° 15. C'est certainement le plus bel hommage que l'on puisse rendre à Maurice Portes, lui qui écrivait dans l'avant-propos du premier cahier paru en 1999 : « *Le CEDRE, initiateur de l'entreprise (production du cahier), espère éveiller l'intérêt des lecteurs et susciter des contributions propres à alimenter d'autres « CAHIERS » sur le même thème ou sur d'autres concernant la vie de la discipline scolaire EPS* ».

- En souvenir de notre AMI -

La disparition de notre ami Maurice nous invite à revisiter au travers des différents cahiers déjà parus comment notre collectif tout en intégrant de nouvelles personnes a construit un ensemble de convictions, de notions, de propositions qui ont influencé et qui influencent aujourd'hui la profession. Nous vous livrons ici quelques-unes d'entre-elles parmi de multiples contributions qui résonnent particulièrement aujourd'hui.

Cahier N° 2 : « *Hand-ball pour l'EPS : accès à l'autonomie, éducation à la solidarité* », 2001.

A propos de l'affirmation contenue dans les programmes comme quoi l'EPS participe de façon spécifique... à l'éducation à l'autonomie, Maurice Portes disait « *une telle affirmation semble fondée sur le postulat selon lequel une spécialité sportive est « naturellement porteuse » de contributions à des visées éducatives. Postulat bien audacieux et pour tout dire contestable* ».

Cahier N° 3 : *Avant-propos*, 2002.

Un véritable souci d'entretenir le débat : « *Le CEDRE... ne renonce pas à la perspective d'un prochain cahier plus polémique alimenté par des auteurs ne partageant pas ses options et ses stratégies* ».

Cahier N° 6 : « *Les promesses d'une pratique studieuse du hand-ball en EPS* » 2006.

C'est l'article où Maurice introduit l'expression « *tranche de vie* ». Il souligne également que « *l'expression responsable d'une VOLONTE par les élèves doit être recherchée. Elle s'exprime sous la forme d'un contrat explicite et ambitieux entre élèves et enseignant* ». Plus loin à propos « *d'un possible déficit de compétence technologique des enseignants dans les APSA* », il considère que ce qui est abusif, c'est de prétendre que la polyvalence peut s'accommoder d'une bonne dose d'ignorance ».

A l'heure où l'on discute de la contribution d'une discipline au socle, de l'articulation de compétences transversales avec la culture singulière des spécialités, il affirme : « *ce n'est pas en courant après ces chimères que l'EPS réalisera le pari éducatif qu'elle partage avec toutes les disciplines scolaires : faire apprendre des choses dans un contexte particulier qui seront réactivées dans un ou des contextes différents. Il y a davantage à espérer non de compétences irrémédiablement spécifiques mais de connaissances constitutives de celles-ci* ».

Cahier N° 7 : « *Vers une culture scolaire du hand-ball* », 2007.

Cet article attire l'attention « *sur quelques composantes de la pratique sociale du hand-ball, que toute reproblématisation de celle-ci dans un cadre scolaire ne saurait évacuer sans risquer de plonger les élèves dans un pratique largement décultivée* ».

Toutes les options actuelles du CEDREPS sont ici présentées : « *tout ce qui peut-être étudié/appris du hand-ball n'étant pas enseignable dans un contexte scolaire, et tout ne présentant pas la même pertinence au regard des visées éducatives, se pose pour le professeur, la question du choix de ce qui devra/pourra être étudié par les élèves : les objets d'études ; devra/pourra être appris au cours de cette étude, les contenus* ».

Cahier N° 8 : *Introduction*, 2009.

Deux autres réflexions pour aborder l'écriture des nouveaux programmes : « *une discipline scolaire « à part entière » ne saurait faire l'économie de l'identification de ce devrait être étudié et appris par les élèves... nous resterons toujours loin du compte si on ne rompt pas avec le mythe d'une progression du niveau de compétence attendue liée au temps de pratique* ».

Enfin, en relation avec les **questions que Maurice aborde dans ce Cahier 14**, nous vous proposons une question abordée en 2005 dans un document vidéo du CNED intitulé « *Vers un pratiquant cultivé* » et réalisé en collaboration avec G. Bonnefoy : **en quoi les pratiques de haute performance peuvent-elles constituer une référence pour l'enseignant en EPS ?**

« *Nous affirmons donc que la connaissance de l'activité sociale de haute performance non seulement présente mais passée, est une aide précieuse pour mettre en perspective des comportements plus adaptés, mais également pour mieux comprendre l'activité adaptative des élèves en situation de pratique des APSA. A ce titre, l'approche historique des APS des techniques et des règlements qui les constituent nous apparaissent riches pour dépasser le technicisme en pédagogie, conçu comme l'enseignement de solution dépouillées des motifs qui les ont fait naître, de solutions isolées des problèmes qu'elles sont censées résoudre* ».

Ces propos, datés de 10 ans nous semblent devoir être revisités au regard des débats autour de ce qui fait culture en EPS.

Le 12^{ème} cahier du CEDREPS était dédié à Maurice Portes, coordonnateur du CEDRE puis du CEDREPS « *animateur exigeant de notre groupe, fidèle à des engagements et aux valeurs que nous partageons avec lui. Un hommage certes, mais également, le témoignage d'une amitié construite au fil du temps* ».